BULLETIN MUNICIPAL

DÉCEMBRE 2022 - N°12

MAIRIE DE BOISSY-SANS-AVOIR

L'ÉDITO DU MAIRE

Quelle année !

J'ai envie de retenir seulement le meilleur et en particulier tous les moments où nous nous sommes réunis, du méchoui à la construction de notre village de Noël…

Cette année "presque" normale a permis de reprendre les activités et de mettre en œuvre les projets prévus au budget communal. L'activité administrative, réglementaire, scolaire, sociale, festive est intense, et je tiens à en remercier les acteurs principaux que sont les agents communaux et les élu(e)s.

Je vous souhaite, au nom de l'ensemble du Conseil municipal, d'excellentes fêtes en famille, entre amis et vous donne rendez-vous en janvier pour la cérémonie des vœux. Ce sera l'occasion de partager la galette des rois ensemble et avec les nouveaux habitants qui ont rejoint notre village courant 2022.

Grégoire Corby,
Le Maire

ACTUALITÉS

Décorations de Noël

Le 26 novembre, administrés et élus se sont retrouvés dans la cour de l'école pour **fabriquer des décorations pour animer notre village et diffuser la magie de Noël**. Une journée bien remplie et très active autour de la construction du chalet, des sapins et bonhommes de neige en palettes… Le 3 décembre, toutes ces décorations ont ensuite été installées. Un moment de partage intense pour un magnifique résultat.

Un grand merci à Antoine L. et Jean-Claude M. qui ont œuvré et consacré beaucoup de temps pour nous proposer ce magnifique chalet, **sans oublier toutes les personnes qui ont participé** et permis la réalisation de ce projet.

Afin de créer un esprit festif dans notre village, nous renouvelons notre **concours de décorations de maisons pour Noël**.

Cette année, sobriété énergétique oblige, **nous faisons appel à votre imagination et à votre créativité** en décorant vos extérieurs, si possible avec du matériel naturel de récupération.

N'oubliez pas que **les cinq plus belles maisons décorées seront récompensées.** Le jury passera dans la journée du 27 décembre pour faire sa sélection. La remise des lots aura lieu lors de la cérémonie des voeux.

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Du recensement à la JDC

Le **recensement doit se faire dans les 3 mois qui suivent le 16e anniversaire** pour permettre une convocation généralement au début de l'année des 17 ans. A partir de sept mois après le recensement en mairie, vous devez vous rendre sur le portail **majdc.fr** afin de créer votre compte. Vous y retrouverez toutes les informations nécessaires.

L'attestation de recensement que vous remet la mairie fait foi lors de la présentation à des examens, jusqu'à l'âge de 18 ans. Après, vous devrez **avoir participé à la Journée défense et citoyenneté (JDC)**, ou en être médicalement exempté.

Si votre situation évolue depuis votre recensement, contactez le CSNJ de Versailles en précisant obligatoirement : nom, prénom(s), date de naissance et numéro de téléphone. csnj-versailles.trait.fct@intradef.gouv.fr ou 09 70 84 51 51.

Rendez-vous sur https://presaje.sga.defense.gouv.fr/ pour découvrir le programme d'une journée, des témoignages etc.

VIE COMMUNALE

Dispositifs en cas de délestage sur le réseau électrique

Dans le contexte de crise énergétique, la consommation d'électricité pourrait être supérieure à la production malgré les efforts collectifs de sobriété énergétique. En dernier recours, une solution appelée « délestage » permet de réaliser des **coupures temporaires, d'une durée de 2h**, maîtrisées et localisées par zone géographique, au moment des pics de consommation d'électricité **le matin de 8h à 13h et le soir de 18h à 20h**.

Ce dispositif est activé à la demande de RTE (gestionnaire du réseau de transport) et mis en place par Enedis (gestionnaire du réseau de distribution) directement sur le réseau électrique moyenne tension.

Rendez-vous sur **www.monecowatt.fr** pour vous inscrire à l'alerte « vigilance coupure » et participer aux actions de sobriété à travers des éco-gestes.

Mesures de précaution à prendre :

- Ne pas utiliser l'ascenseur.
- Limiter l'ouverture de votre frigo et des fenêtres pendant la coupure.
- Prudence lors de l'utilisation de bougies.
- Ne pas recourir à des solutions d'alimentation électrique non sécurisées.
- Ne pas manipuler le disjoncteur ni le compteur pendant la période de coupure.

Collecte des déchets 2023

De **nouveaux changements dans le ramassage des déchets** interviennent sur l'ensemble des communes adhérentes au SIEED, à partir du 1er janvier 2023.

Pour Boissy-Sans-Avoir :

- Ordures ménagères (conteneur vert) : **collecte le jeudi matin** ;
- Emballages et papier (conteneur jaune) : **collecte le jeudi matin** ;
- Déchets végétaux (conteneur marron) : **collecte le vendredi matin**.
- Encombrants : la collecte se fera **uniquement sur rendez-vous** à raison de deux collectes par foyer et par an. Pour prendre rendez-vous : www.sieed.fr > espace particuliers ou par téléphone : 01 34 86 65 49.

Rappel : les bacs sont à sortir la veille au soir.

Les détails de ces changements, des consignes de tri et des adresses et horaires de déchèteries sont renseignés sur le document distribué avec ce bulletin.
Plus d'infos sur **www.sieed.fr**.

MANIFESTATIONS

Inauguration de l'allée du Club de tennis

Le 26 novembre, une **nouvelle allée adaptée aux personnes à mobilité réduite** a été inaugurée au TCBSA.

Une inauguration en présence (de g. à d.), du Président du Comité des Yvelines de tennis, Francis Eveillard, du Maire, Grégoire Corby et du Président du Club, Alain Brunet.

Goûter et colis des ainés

Le goûter des ainés s'est déroulé le 27 novembre à la salle des fêtes. Un **moment très convivial** où chacun a pu échanger avec ses connaissances et les élus présents autour d'une jolie table.

Pour les personnes n'ayant pu se déplacer, les élus ont effectué la **distribution des colis à leur domicile**. Les colis restants sont à retirer en mairie.

Pour rappel, depuis l'an dernier, un formulaire est distribué dans les boîtes aux lettres pour permettre à chaque administré concerné de s'inscrire pour l'attribution du colis de Noël.

Vœux 2023

Monsieur le Maire et le Conseil municipal vous convient à **partager la galette des rois le samedi 21 janvier 2023**, lors de la cérémonie des vœux.

Nous vous donnons rendez-vous à 16h00 à la salle des fêtes, et y attendons notamment **les nouveaux habitants** afin de célébrer leur arrivée dans notre beau village.

Cérémonies du 11 novembre

Nous étions nombreux, cette année encore, autour de notre monument pour rendre hommage à tous les morts pour la France lors de la journée de commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918.

Les enfants de primaire de notre école « Les Buissonniers » ont interprété à cette occasion **la Marseillaise** avec ferveur.

A l'issue de ce moment de commémoration a eu lieu, au City Parc, une deuxième cérémonie "**Un arbre pour des naissances", en présence des enfants de la commune nés en 2021.** Un moment symbolique qui contribuera à la préservation de notre nature année après année.

Ces deux cérémonies ont été suivies d'un **apéritif offert par la Municipalité**, à la salle des fêtes.

Soirée jeux

Cartes, jeux d'ambiance, jeux de plateau... La deuxième édition de la Soirée Jeux, organisée par l'ABCL et Ludouf! le 26 novembre à la salle des fêtes, **a de nouveau connu un vif succès**. Encadrés par une équipe de passionnés, petits et grands se sont régalés !

Journée gastronomique et artisanale

Nous avons retrouvé avec grand plaisir notre traditionnelle journée gastronomique et artisanale, le samedi 19 novembre. **Une vingtaine d'exposants étaient présents**. Vignerons de différentes régions, commerces de bouche et artisans vous ont accueillis et fait découvrir leurs produits. Le soleil était aussi au rendez-vous et nous a permis de déjeuner sur place en extérieur. **Une belle réussite pour cette édition 2022 !**

Halloween à la bibliothèque

Le 31 octobre, de nombreux enfants déguisés se sont retrouvés à la Bibliothèque municipale pour écouter un **conte d'Halloween**, avant la chasse aux bonbons !

Et **félicitations à Hugo, Lilou et Maëvane**, tous les trois vainqueurs du **concours de décorations de citrouilles**.

Téléthon 2022

Une **belle réussite pour ce Téléthon 2022 au sein de notre village !** Vous avez été nombreux à participer aux différentes activités proposées : randonnées, tennis, dictée, théâtre, et nous vous en remercions. L'objectif fixé a été largement atteint puisque **nous avons dépassé les 1 500 euros** et nous en sommes très fiers.

Un grand merci à **Maria C.** pour le temps consacré à la fabrication des Panzerotti. Ces petits chaussons remportent toujours un vif succès ! Merci au **Tennis Club et à l'ABCL** qui se sont mobilisés avec la Municipalité pour faire de cette journée un succès. Nous remercions également la **troupe de théâtre "Des Planches et des Corps"** qui a reversé l'intégralité du chapeau au profit du Téléthon ainsi que les **entreprises McDonald's et Auchan** pour leurs dons de marchandises.

Vous pouvez toujours faire un don sur notre e-collecte jusqu'en février 2023 : https://mapage.telethon.fr/telethon-2022-1/Boissy-sans-Avoir-Solidaire-pour-le-Telethon.

Ensemble, nous pouvons tout changer !

Un grand bravo aussi aux **enfants de l'école** qui ont participé à la **course du muscle,** au City Parc, le 24 novembre. Leurs efforts ont permis de récolter 265 euros pour le Téléthon.

Noël à l'école

Le corps enseignant, les élèves de l'école « Les Buissonniers » et les représentants des parents d'élèves avaient préparé divers objets et décorations pour leur **marché de Noël** qui s'est déroulé le 10 décembre dans la cour de l'école.

Après l'interprétation de chants de Noël par les élèves, les nombreuses personnes présentes ont pu se réchauffer en buvant un chocolat ou un vin chaud tout ou en dégustant des préparations sucrées. La **présence du Père Noël** a permis de réaliser de superbes photos en souvenir de cette agréable matinée. **Une belle réussite à renouveler l'an prochain !**

Bibliothèque

Le coup de ♥ de Muriel

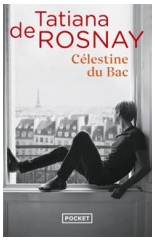

"Célestine du Bac" de **Tatiana de Rosnay**

'Le jeune Martin, solitaire et rêveur, va rencontrer près de chez lui Célestine, une SDF qui rédige un carnet intime. Une amitié sincère et unique va naître entre eux. L'auteure, dans une atmosphère semi-fantastique, donne ici la parole aux sans voix, sans domicile qui ont pourtant tant de choses à exprimer...'

La bibliothèque sera fermée le 24 décembre et la semaine du 26 décembre.

Etat Civil

Nous souhaitons la bienvenue à **Evan MARQUION**, né le 18 octobre 2022, et **Bloom BARTOLI,** né le 4 novembre 2022.

Nos sincères condoléances à la famille de **Jean-Denis POITOU**, décédé le 5 novembre 2022.

Horaires de la Mairie

La mairie est ouverte le mardi de 10h à 12h et le jeudi de 17h à 19h. Le Maire reçoit aussi sur rendez-vous en dehors des heures d'ouverture.

Permanence téléphonique : lundi/mardi/jeudi/vendredi de 10h à 12h et 14h à 16h.

mairie@boissy-sans-avoir.fr
01-34-86-13-05
La mairie sera fermée la semaine du 26 décembre.